



Légumes de plein champ et d'industrie

N°01
26/04/2024



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON N-A
aurore.tailleur@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce
bulletin autorisée. Reproduction
partielle autorisée avec la
mention « extrait du bulletin de
santé du végétal Nouvelle-
Aquitaine Légumes de plein
champ et d'industrie N°01
du 26/04/24 »



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Asperge

- **Criocère** : 1^{ers} individus observés très tôt dans les parcelles. Présence importante d'adultes et d'œufs.
- **Taupin / Scutigérelle** : quelques attaques dans les Landes et le Blayais sur les parcelles en récolte.
- **Mouches des semis** : période de sensibilité.

Carotte

- **Adventices** : problématique majeure
- **Bio-agresseurs du sol** : quelques attaques de *Pythium* et de nématodes

Maïs doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les premières parcelles semées.

Haricot

- **Les semis ont débuté cette semaine.**

Tomate

- **Plantations en cours.**

Notes nationales

- ["Abeilles - Pollinisateurs : Des auxiliaires à préserver"](#)
- [« Flore des bords de champs & santé des agroécosystèmes »](#)
- [« Encyclopédie 'Pucerons' INRAe »](#)

En 2024, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de 3 niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs ainsi que son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

Météo

Après un début du mois d'avril chaud et ensoleillé (températures avoisinant les 30°C), un temps plus frais et humide s'est installé depuis quelques jours et devrait se poursuivre pour les jours à venir.

Prévision du 26 avril au 1^{er} mai (source : Météo France)

Stations	Prévision pour les 7 jours à venir :						
Blaye (33)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 01	
	9° / 15°	10° / 14°	8° / 17°	8° / 19°	7° / 20°	9° / 19°	
	▼ 20 km/h	▼ 20 km/h 55 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▼ 15 km/h	
	Saint-Jean-d'Ilac (33)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 01
		8° / 14°	10° / 15°	8° / 16°	8° / 19°	7° / 21°	9° / 19°
▲ 15 km/h		▼ 20 km/h 45 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	► 15 km/h	
Herm (40)		VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 01
		8° / 15°	10° / 17°	8° / 16°	9° / 17°	7° / 20°	9° / 18°
	▲ 15 km/h	► 20 km/h 55 km/h	► 15 km/h	▼ 10 km/h	► 15 km/h	▲ 15 km/h	
	Denguin (64)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 01
		7° / 16°	10° / 19°	7° / 16°	9° / 17°	9° / 21°	9° / 19°
▼ 10 km/h		▲ 20 km/h 55 km/h	▲ 10 km/h	▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	
Marmande (47)		VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 01
		9° / 16°	11° / 16°	9° / 19°	10° / 19°	11° / 20°	11° / 19°
	▼ 15 km/h	▼ 30 km/h 55 km/h	▲ 15 km/h	▼ 10 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h	



Solutions de biocontrôle

Consultez la *note de service DGAL/SDSPV/2023-240* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

De manière générale et pour toutes les cultures, observez et soyez vigilants quant à la conservation de vos auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.

Asperge

• Réseau de surveillance

En 2024, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, dans les Landes (Sables et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

• Surface renseignée

Cette semaine, 173 ha d'asperges ont été renseignés :

- Dans les Landes : 143 ha (parcelles en production et en végétation pour les plantations 2023 et 2024).
- Dans le Blayais : 30 ha.

Dans le Blayais, le début des récoltes a été très précoce, soit dès le 18 février sur les variétés les plus précoces sous paillages thermiques. L'ensemble des parcelles ont réellement démarrées après le 15 mars.

• Etat sanitaire des cultures

○ Criocère

Situation sur le terrain

Landes : les criocères sont très nombreux dans les jeunes aspergeraies (plantations 2023 qui sont à ce jour en végétation). Depuis le 10 avril, on note la présence très marquée d'adultes et d'œufs. A ce jour, on note 113 ha avec des adultes visibles dont 70 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire.

Blayais : les premiers criocères sont apparus très tôt dans les aspergeraies (dès le 5 avril) et en nombre significatif 7 jours plus tard. Avec les températures plus fraîches de ces derniers jours, les criocères sont moins présents et moins actifs. On note la présence d'adultes et d'œufs sur 100 % des parcelles observées (soit 30 ha) dont 10 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire.



Adultes et œufs de criocères + dégâts sur asperge

(Crédit Photo : C.LABROUCHE – COPADAX)

Seuil indicatif de risque

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang.

Evaluation du risque :

Le seuil est atteint dans certaines parcelles des Landes et du Blayais.

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

Situation sur le terrain

Landes : après une période avec peu de dégâts, on note à nouveau des piqûres de larves de mouches des semis sur 5 ha en récolte (avec moins de 5 % des turions attaqués).

Blayais : on note la présence de dégâts marqués de larves de la mouche des semis avec un pic d'attaque observé au cours de la semaine 15, principalement sur les parcelles buttées tard (vers le 20 mars). Cette semaine, on note 15 ha (soit 50 % des parcelles observées) avec des dégâts de larves de mouches des semis dont 5 ha avec plus de 5 % des turions attaqués.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de ponte dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Scutigérelle**

Situation sur le terrain

Landes : on note une parcelle de 1 ha en récolte (secteur Retjons sables humifères) avec de fortes attaques de Scutigérelles sur turions : 100 % des turions sont attaqués avec jusqu'à 80 % de piqûres par turions.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et du Tursan ainsi que certaines zones sableuses humifères sont très favorables à la scutigérelle qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs.

- **Taupin**

Situation sur le terrain

Blayais : on note quelques dégâts de taupins sur 5 ha dont 2 ha avec plus de 5 % des turions touchés.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables au taupin qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs notamment dans les zones sableuses mais également dans le Blayais.

- **Rouille physiologique du turion**

Situation sur le terrain

Landes : des symptômes de rouille physiologique du turion sont observés sur 5 ha en récolte, avec moins de 5 % de turions attaqués.

Blayais : on note la présence significative de rouille physiologique à la base des turions sur 20 ha dont 5 ha avec plus de 5 % des turions touchés.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques humides de ces derniers jours sont favorables au développement de la maladie.
Surveillez vos parcelles.

Carotte

• Réseau de surveillance

En 2024, une parcelle de référence sera suivie à Saint-Jean-d'Ilac (33).

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des Sables (Landes et Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

• Calendrier des cultures

	SEMIS	RECOLTE	CONSERVATION AU CHAMP
Carotte primeur	Octobre à mars	Avril à juillet	/
Carotte de saison	Avril à juin	Août à octobre	/
Carotte de garde (= de conservation)	Juin à août	/	Novembre à avril

• Surface renseignée

Les surfaces de carottes primeurs sont aux alentours de 950 ha semés dont 215 ha bâchés avec le ProTechBio.

Les semis de carottes primeurs ont commencé mi-novembre dans des conditions climatiques compliquées et sont encore en cours pour les dernières carottes primeurs non bâchées.

• Etat sanitaire des cultures

Les carottes primeurs semées en novembre/décembre/janvier ont eu quelques soucis de levées, surtout lorsqu'il y'a eu du délai entre semis et bâchage (intempéries). Des pertes de pieds de 10 à 15 % en moyenne ont été enregistrées sur ces parcelles (dépendant de la variété).

Pour les carottes semées en mars et avril, peu de pertes de pieds ont été signalées.

○ Bio-agresseurs du sol

Sur les carottes primeurs, quelques dégâts de *Pythium* et de nématodes (pertes de pieds à la levée et chevelu racinaire + observations de quelques galles) ont été signalés sur environ 5 à 10 % des surfaces.

○ Adventices

Sur les premières carottes semées et débâchées, on note la présence de paturins, séneçons et stellaires, en fleurs sur certaines parcelles. Sur les dernières parcelles débâchées, la flore de printemps a commencé à s'installer avec notamment la présence de morelles (cotylédons à plusieurs ramifications), daturas et digitaires ainsi que quelques spergules.

Sur les derniers semis ainsi que sur les carottes jusqu'à 4 feuilles, on note la présence de morelles, digitaires, daturas et quelques renouées persicaires sur certaines parcelles.

Des binages sont en cours sur toutes les parcelles (bineuses Cage ou Gardford) ainsi que des opérations de désherbage manuel sur quelques parcelles très touchées (<10h / ha).



Levées d'adventices sur carottes au stade BBCH13

(Crédit Photo : C. CHATEAU – Invénio)



Enherbement en parcelle de carottes au débâchage : à gauche : Film 500 trous transparent, à droite : film ProtechBio

(Crédit Photo : C. CHATEAU – Invénio)

Maïs doux

- **Réseau de surveillance**

En 2024, plusieurs parcelles de référence, situées dans les principaux bassins de production de maïs doux, seront suivies.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans les Landes (Sables, Haute-Lande et Sud Adour), en Lot-et-Garonne et dans les Côteaux du Béarn et des Gaves.

- **Surface renseignée**

Les premiers semis ont été réalisés début avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 140 ha ont été renseignés dans les Landes et en Lot-et-Garonne (stades « semis » à « 2 feuilles » BBCH12).

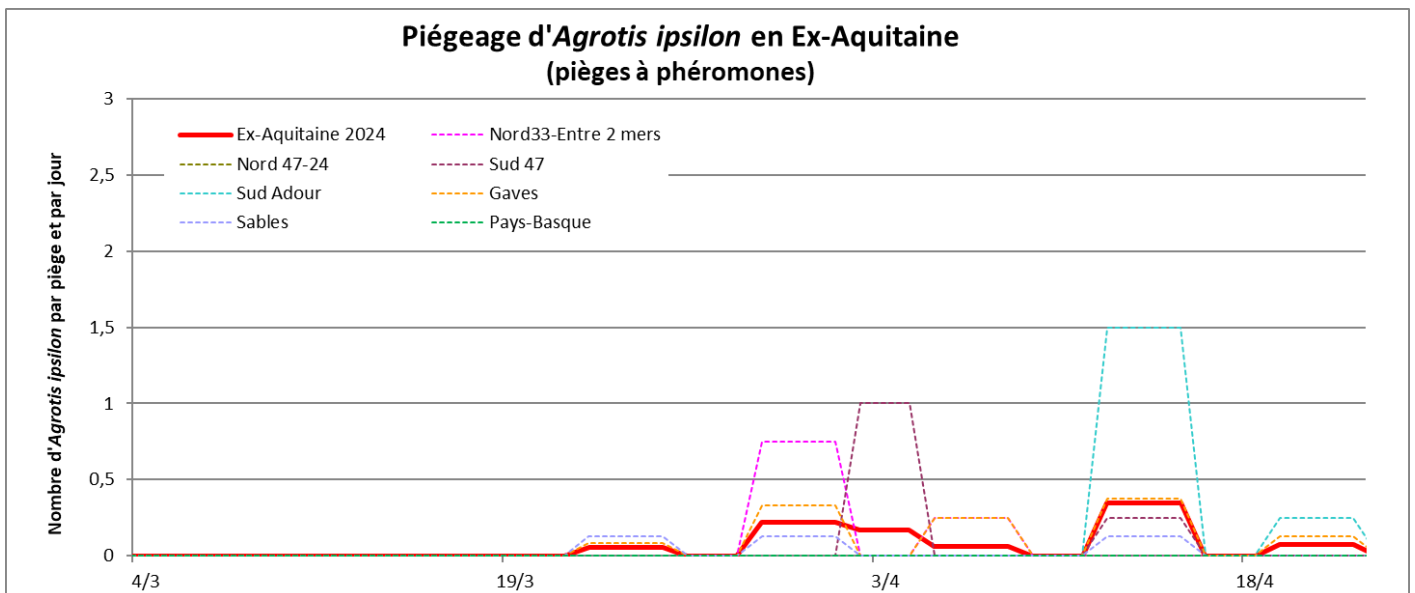
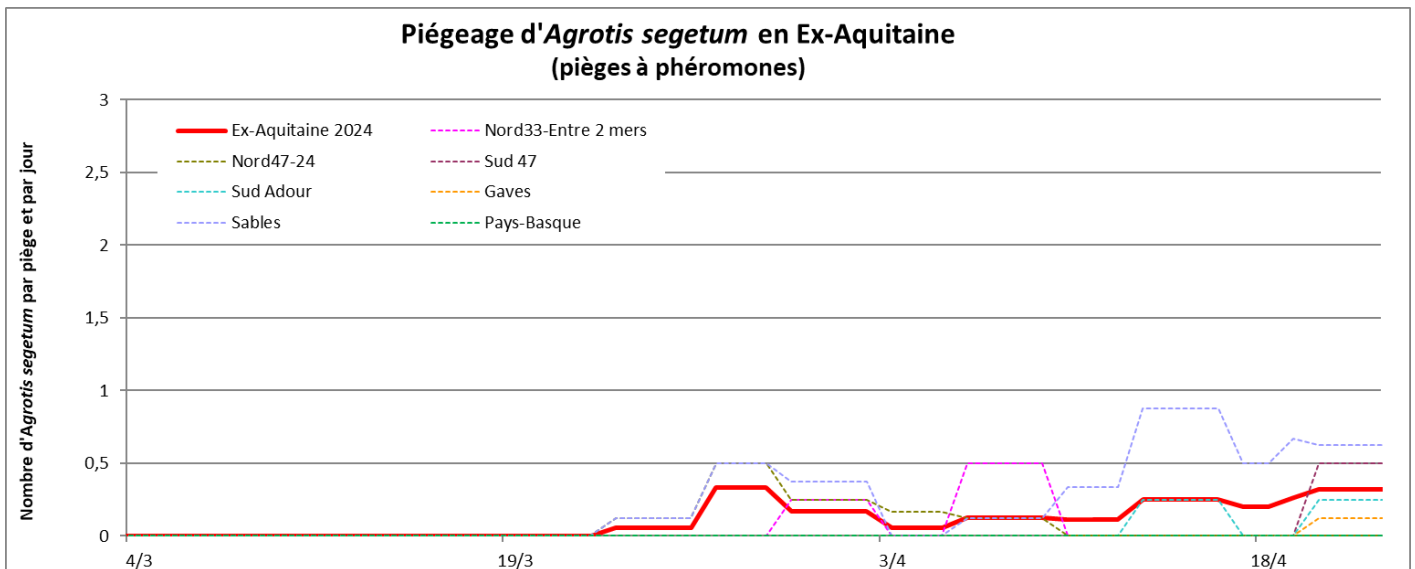
- **Etat sanitaire des cultures**

- **Vers gris**

Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 6 mars. Les premières captures d'*A. ipsilon* et d'*A. segetum* ont été enregistrées le 25 mars, dans les Sables.

Cette semaine, 9 papillons d'*A. segetum* ont été capturés dans les secteurs Sud 47, Sud Adour, Gaves et Sables et 2 papillons d'*A. ipsilon* ont été piégés dans les secteurs Sud Adour et Gaves.



Haricot

- **Réseau de surveillance**

En 2024, plusieurs parcelles de référence seront suivies principalement dans la zone des Sables et en Lot-et-Garonne.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, sur l'ensemble de l'ex-Aquitaine.

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles de haricot ont été semées cette semaine.

Tomate

- **Réseau de surveillance**

En 2024, une parcelle de référence sera suivie en Lot-et-Garonne.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées en Lot-et-Garonne, Dordogne et Gironde.

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles de tomate d'industrie ont été plantées à partir du 15 avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 40 ha ont été renseignés. Toutes les parcelles sont au stade « plantation ».

- **Etat sanitaire des cultures**

Les parcelles sont tout juste plantées, il n'y a rien à signaler pour le moment : pas de ravageur ni de maladie ni de levée d'adventices.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Terres su Sud, Unilet, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".